Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20200227-29-DE Date de télétransmission : 13/03/2020 Date de réception préfecture : 13/03/2020

Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Nancy Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 27 février 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 27 février 2020 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 21 février 2020. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents Pré	
Bouxières-aux-Dames	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
Champigneulles	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
Custines	MME HENRY – M. JULIEN
Faulx	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
Frouard	MME FOUET - M. GRANDBASTIEN - MME ROTA - M. TRANCHINA
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
Liverdun	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
Malleloy	MME DOUGOUD
Marbache	M. MAXANT
Millery	M. BERGEROT
Pompey	M. TROGRLIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY
Saizerais	M. HALLIER
Absents représentés	
Frouard	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
Liverdun	M. DOSE à MME GUENSER
Pompey	M. KUHN à M. FALCETTA
Excusés	
Bouxières-aux-Dames	MME RASCAGNERES-GARCIA
Custines	M. VERY
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER
Liverdun	MME DILLMANN – M. KOCH
Montenoy	M. POINT
Pompey	MME VILLEMIN

N°29 – DA du 27/02/2020

Rapporteur : MME BEGORRE MAIRE

Etude d'opportunité de réalisation d'un réseau de chaleur Site de la pointe Eiffel à Pompey

Dans le cadre de ses actions en matière de Développement Durable et de développement économique, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a lancé en 2006 une étude d'opportunité de la filière bois-énergie. Cette étude a mis en avant l'existence :

- d'un gisement disponible en bois énergie dans les forêts du Bassin de Pompey de près de 1 900 tonnes de bois,
- de différents projets de chaufferies bois-énergie pré identifiées.

Fort de ce constat, le Bassin de Pompey s'est organisé pour se doter des moyens matériels et humains nécessaires pour garantir un approvisionnement de plaquettes bois pour les différents projets identifiés.

Une seule chaufferie bois/plaquette est aujourd'hui opérationnelle, pour le bâtiment de l'Espace Multi-accueil Intercommunal, et les bâtiments Delta Affaires et Delta Services sur le site Eiffel à Pompey.

Afin de poursuivre la dynamique initiée, il est aujourd'hui nécessaire de faire étudier les conditions préalables à remplir pour qu'un réseau de chaleur utilisant la plaquette bois énergie puisse être déployé.

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20200227-29-DE Date de télétransmission : 13/03/2020

Date de restien सर्विष्ट प्रकृति भी अधिके dans une vision en coût global, devrait permettre d'identifier et de positionner les projets du territoire, qui auraient une configuration suffisante pour envisager l'utilisation de cette énergie renouvelable issue du Bassin sous forme d'un réseau de chaleur urbain.

Elle devra également permettre au Bassin de Pompey d'identifier les modalités techniques et juridiques d'organisation de la revente de l'énergie dans la cadre de ce réseau de chaleur, au regard du processus de fabrication en régie de cette biomasse.

Cette étude d'opportunité préalable à la réalisation de réseaux de chaleur devra également pouvoir étudier de manière plus particulière la situation de la zone à urbaniser de la Pointe Sud Eiffel à Pompey, qui semble être propice au déploiement d'un tel réseau.

Les conclusions de l'étude, et notamment sur la faisabilité technique et financière de ce type de réseau, sont par ailleurs nécessaires à obtenir pour orienter le projet de développement d'un équipement aquatique qui pourrait, si l'étude le confirme, être alimenté par ce réseau de chaleur.

Il est proposé de solliciter toutes les aides possibles pour le financement de cette étude au taux maximal.

Les crédits nécessaires au lancement de cette étude seront inscrits au budget de la Communauté de Communes.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,
- Après avis favorable de la Commission Environnement du 13 février 2020,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE le lancement d'une étude d'opportunité à la réalisation de réseaux de chaleur sur le Bassin de Pompey, et particulièrement pour ce qui concerne le site Eiffel.

AUTORISE le Président à solliciter toutes les subventions existantes pour la réalisation de cette étude.

AUTORISE le Président à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des présentes.

PREVOIT les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC